

LYCEE D'ADULTES DE LA VILLE DE PARIS – 1° S : TEXTES

Séquence 1 : DE LA CONDITION DES FEMMES – TEXTES

MOLIÈRE (1621-1673) : L'ECOLE DES FEMMES (1662)

Extrait de la scène 1 de l'acte I

Arnolphe, un bourgeois qui s'est beaucoup moqué des maris trompés, a décidé de se marier. Son ami Chrysalde le met en garde : cette fois c'est de lui que l'on pourrait se moquer.

ARNOLPHE

Mon Dieu! notre ami, ne vous tourmentez point ;
Bien huppé ⁽¹⁾ qui pourra m'attraper sur ce point.
Je sais les tours rusés et les subtiles trames ⁽²⁾
Dont, pour nous en planter ⁽³⁾, savent user les femmes.
Et comme on est dupé par leurs dextérités ⁽⁴⁾,
Contre cet accident j'ai pris mes sûretés,
Et celle que j'épouse a toute l'innocence
Qui peut sauver mon front de maligne influence ⁽⁵⁾.

CHRYSLALDE

Et que prétendez-vous qu'une sotte, en un mot...

ARNOLPHE

Epouser une sotte est pour n'être point sot.
Je crois, en bon chrétien, votre moitié ⁽⁶⁾ fort sage;
Mais une femme habile est un mauvais présage;
Et je sais ce qu'il coûte à de certaines gens
Pour avoir pris les leurs avec trop de talents.
Moi, j'irais me charger d'une spirituelle
Qui ne parlerait rien que cercle ⁽⁷⁾ et que ruelle ⁽⁸⁾,
Qui de prose et de vers ferait de doux écrits,
Et que visiteraient marquis et beaux esprits,
Tandis que, sous le nom du mari de Madame,
Je serais comme un saint que pas un ne réclame ⁽⁹⁾?
Non, non, je ne veux point d'un esprit qui soit haut ⁽¹⁰⁾,
Et femme qui compose en sait plus qu'il ne faut.
Je prétends que la mienne, en clartés ⁽¹¹⁾ peu sublime,
Même ne sache pas ce que c'est qu'une rime:

Et, s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon (12),
Et qu'on vienne à lui dire à son tour: "Qu'y met-on"?
Je veux qu'elle réponde: "Une tarte à la crème";
En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême:
Et c'est assez pour elle, à vous en bien parler,
De savoir prier Dieu, m'aimer, coudre, et filer.

CHRYSLALDE

Une femme stupide est donc votre marotte (13)?

ARNOLPHE

Tant, que j'aimerais mieux une laide bien sotte
Qu'une femme fort belle avec beaucoup d'esprit.

CHRYSLALDE

L'esprit et la beauté...

ARNOLPHE

L'honnêteté suffit.

Notes :

(1) Malin. (2) Intrigues. (3) Planter des cornes. (4) Ruses. (5) Sort diabolique. (6) Votre épouse. (7) Assemblée mondaine. (8) Alcôve servant aux conversations mondaines. (9) Que personne ne prie. (10) Elevé.
(11) Lumières de l'esprit. (12) Jeu enfantin où il faut répondre à la question « Corbillon qu'y met-on ? » par un nom en *-on*. A l'origine, un corbillon est un panier à gâteaux. (13) Idée fixe.

Pierre de MARIVAUX (1688-1763) : LA COLONIE, scène XIII (1750)

[Les personnages de cette pièce en un acte ont dû quitter leur pays. Ils sont réfugiés sur une île. Les hommes s'apprêtent à instaurer des lois. Menées par une aristocrate, Arthénice, et par une femme d'artisan, Mme Sorbin, les femmes entendent ne plus être soumises.]

TIMAGÈNE, HERMOCRATE, L'AUTRE HOMME, PERSINET, ARTHÉNICE, MADAME SORBIN, UNE FEMME avec un tambour, et LINA, tenant une affiche.

ARTHÉNICE : Messieurs, daignez répondre à notre question ; vous allez faire des règlements pour la république, n'y travaillerons-nous pas de concert ? À quoi nous destinez-vous là-dessus ?

HERMOCRATE : À rien, comme à l'ordinaire.

UN AUTRE HOMME : C'est-à-dire à vous marier quand vous serez filles, à obéir à vos maris quand vous serez femmes, et à veiller sur votre maison : on ne saurait vous ôter cela, c'est votre lot.

MADAME SORBIN : Est-ce là votre dernier mot ? Battez tambour ; *(et à Lina)* et vous, allez afficher l'ordonnance à cet arbre. *(On bat le tambour et Lina affiche.)*

HERMOCRATE : Mais, qu'est-ce que c'est que cette mauvaise plaisanterie-là ? Parlez-leur donc, seigneur Timagène, sachez de quoi il est question.

TIMAGÈNE : Voulez-vous bien vous expliquer, Madame ?

MADAME SORBIN : Lisez l'affiche, l'explication y est.

ARTHÉNICE : Elle vous apprendra que nous voulons nous mêler de tout, être associées à tout, exercer avec vous tous les emplois, ceux de finance, de judicature ⁽¹⁾ et d'épée.

HERMOCRATE : D'épée, Madame ?

ARTHÉNICE : Oui d'épée, Monsieur ; sachez que jusqu'ici nous n'avons été poltronnes que par éducation.

MADAME SORBIN : Mort de ma vie ! qu'on nous donne des armes, nous serons plus méchantes que vous ; je veux que dans un mois, nous manions le pistolet comme un éventail : je tirai ces jours passés sur un perroquet, moi qui vous parle.

ARTHÉNICE : Il n'y a que de l'habitude à tout.

MADAME SORBIN : De même qu'au Palais à tenir l'audience, à être Présidente, Conseillère, Intendante ⁽²⁾, Capitaine ou Avocate.

UN HOMME : Des femmes avocates ?

MADAME SORBIN : Tenez donc, c'est que nous n'avons pas la langue assez bien pendue, n'est-ce pas ?

ARTHÉNICE : Je pense qu'on ne nous disputera pas le don de la parole.

HERMOCRATE : Vous n'y songez pas, la gravité de la magistrature et la décence du barreau ne s'accorderaient jamais avec un bonnet carré sur une cornette (3)...

ARTHÉNICE : Et qu'est-ce que c'est qu'un bonnet carré, Messieurs ? Qu'a-t-il de plus important qu'une autre coiffure ? D'ailleurs, il n'est pas de notre bail non plus que votre Code (4) ; jusqu'ici c'est votre justice et non pas la nôtre ; justice qui va comme il plaît à nos beaux yeux, quand ils veulent s'en donner la peine, et si nous avons part à l'institution des lois, nous verrons ce que nous ferons de cette justice-là, aussi bien que du bonnet carré, qui pourrait bien devenir octogone si on nous fâche ; la veuve ni l'orphelin n'y perdront rien.

UN HOMME : Et ce ne sera pas la seule coiffure que nous tiendrons de vous (5)...

MADAME SORBIN : Ah ! la belle pointe d'esprit ; mais finalement, il n'y a rien à rabattre, sinon lisez notre édit, votre congé est au bas de la page.

HERMOCRATE : Seigneur Timagène, donnez vos ordres, et délivrez-nous de ces criailleries.

TIMAGÈNE : Madame...

ARTHÉNICE : Monsieur, je n'ai plus qu'un mot à dire, profitez-en ; il n'y a point de nation qui ne se plaigne des défauts de son gouvernement ; d'où viennent-ils, ces défauts ? C'est que notre esprit manque à la terre dans l'institution de ses lois, c'est que vous ne faites rien de la moitié de l'esprit humain que nous avons, et que vous n'employez jamais que la vôtre, qui est la plus faible.

MADAME SORBIN : Voilà ce que c'est, faute d'étoffe l'habit est trop court.

ARTHÉNICE : C'est que le mariage qui se fait entre les hommes et nous devrait aussi se faire entre leurs pensées et les nôtres ; c'était l'intention des dieux, elle n'est pas remplie, et voilà la source de l'imperfection des lois ; l'univers en est la victime et nous le servons en vous résistant. J'ai dit ; il serait inutile de me répondre, prenez votre parti, nous vous donnons encore une heure, après quoi la séparation est sans retour, si vous ne vous rendez pas ; suivez-moi, Madame Sorbin, sortons.

MADAME SORBIN, en sortant. : Notre part d'esprit salue la vôtre.

Notes :

- (1) **Judicature** : profession de juge.
- (2) **Intendant** : représentant du pouvoir dans les provinces pendant l'ancien régime ; ils étaient un peu l'équivalent des préfets de région aujourd'hui.
- (3) Le **bonnet carré** était la coiffure des juges ; la **cornette** était une coiffe féminine.
- (4) Comprendre : « Ni le bonnet carré, ni votre code ne nous conviennent ».
- (5) Allusion aux « cornes » des maris trompés.

VOLTAIRE (1694-1778) : *FEMMES, SOYEZ SOUMISES A VOS MARIS* (1768)

[Le personnage de ce texte est la veuve du maréchal de Grancey, une femme qui « ne s'abaissa jamais à dire un mensonge » ; « ses amants l'adoraient, ses amis la chérissaient, et son mari la respectait », écrit Voltaire.]

L'abbé de Châteauneuf la rencontra un jour toute rouge de colère. « Qu'avez-vous donc, madame ? » lui dit-il.

— J'ai ouvert par hasard, répondit-elle, un livre qui traînait dans mon cabinet ; c'est, je crois, quelque recueil de lettres ; j'y ai vu ces paroles : *Femmes, soyez soumises à vos maris* ; j'ai jeté le livre.

— Comment, madame ! Savez-vous bien que ce sont les Épîtres de saint Paul ?

— Il ne m'importe de qui elles sont ; l'auteur est très impoli. Jamais Monsieur le maréchal ne m'a écrit dans ce style ; je suis persuadée que votre saint Paul était un homme très difficile à vivre. Était-il marié ?

— Oui, madame.

— Il fallait que sa femme fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. *Soyez soumises à vos maris* ! Encore s'il s'était contenté de dire : *Soyez douces, complaisantes, attentives, économes*, je dirais : Voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s'il vous plaît ? Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir. Sommes-nous donc des esclaves ? N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur (1) ? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore : *Obéissez* ?

« Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit (2) :

« Du côté de la barbe est la toute-puissance. »

Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité.

« Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d'être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois. On me parlait ces jours passés d'une princesse allemande (3) qui se lève à cinq heures du matin pour travailler à rendre ses sujets heureux, qui dirige toutes les affaires, répond à toutes les lettres, encourage tous les arts, et qui répand autant de bienfaits qu'elle a de lumières. Son courage égale ses connaissances ; aussi n'a-t-elle pas été élevée dans un couvent par des imbéciles qui nous apprennent ce qu'il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu'il faut apprendre. Pour moi, si j'avais un État à gouverner, je me sens capable d'oser suivre ce modèle. »

L'abbé de Châteauneuf, qui était fort poli, n'eut garde de contredire madame la maréchale.

Notes :

1. Qui pourra me faire un procès (sous-entendu, au sujet de son héritage).
2. Paroles d'Arnolphe dans *L'Ecole des femmes* de Molière.
3. Allusion à l'impératrice de Russie Catherine II, qui était d'origine allemande.

DISCOURS A L'ASSEMBLEE NATIONALE
De Madame ELIZABETH GUIGOU (née en 1946), GARDE DES SCEAUX
prononcé le 15 décembre 1998, à l'occasion de l'ouverture du débat sur l'introduction de la parité
hommes-femmes dans la Constitution

Monsieur le Président ⁽¹⁾, mesdames, messieurs les députés, c'est avec une grande émotion que j'ouvre ce débat sur la parité.

Aujourd'hui, je ne vous parle pas seulement comme garde des Sceaux, chargée de vous proposer une révision de la Constitution : je vous parle d'abord comme femme, comme « femme en politique », comme femme ministre de la Justice, qui a le grand honneur d'être la première femme garde des Sceaux.

En ce moment, je ne puis m'empêcher de penser à toutes celles qui se sont battues, parfois en donnant leur vie, pour que les femmes se voient reconnaître l'égalité de leurs droits de femmes et de citoyennes.

Je pense d'abord à Olympe de Gouges⁽²⁾, qui rédigea, en 1791, la déclaration des droits des femmes, laquelle proclamait en son article 10 : « la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ». Elle fut guillotinée le 3 novembre 1793, cinq jours avant Manon Roland⁽²⁾.

Je pense à ces citoyennes qui ont fait la Révolution française, à ces républicaines de Beaumont, qui exigèrent de ratifier par leur vote la Constitution de 1793 alors soumise au suffrage universel masculin. Elles disaient :

« Quand des millions de citoyens acceptent la Constitution [...], quand la France entière célèbre par des transports de joie le retour de sa félicité, quand leurs pères, leurs époux, leurs enfants, leurs frères ont prodigué leur sang pour cette liberté précieuse, les citoyennes n'ont-elles pas aussi le droit de ratifier un acte auquel elles ont si efficacement coopéré [...] ? »

Je pense à ces hommes qui ont épousé le combat pour l'égalité des femmes. À Condorcet⁽²⁾, qui se demandait si les législateurs n'avaient « pas violé le principe de l'égalité des droits en privant tranquillement la moitié du genre humain de celui de concourir à la formation des lois, en excluant les femmes du droit de cité ».

Je pense au député girondin Guyomar⁽²⁾ qui affirmait que, si l'on dénie à « la moitié de la population les droits politiques qui sont donnés aux hommes, alors il faut changer l'article Ier de la Déclaration des droits de 1789 et écrire : "Les femmes naissent et meurent esclaves et inégales en droits. Si les deux sexes ne sont pas égaux, l'immortelle Déclaration des droits contient une mortelle exclusion." ».

Je pense à Louise Michel, figure ardente de la Commune de Paris⁽³⁾, aux saint-simoniennes⁽⁴⁾, à Eugénie Niboyet, à Hubertine Auclert, à Maria Deraisme, à Madeleine Pelletier, à Louise Weiss⁽⁵⁾, militantes déterminées, et si souvent raillées, du droit de vote. Je pense aux héroïnes de la Résistance, Lucie Aubrac, Bertie Albrecht, Marie-Madeleine Fourcade, Danielle Casanova, Germaine Tillon⁽⁶⁾ ; aux déportées, Geneviève Anthonioz-de Gaulle⁽⁶⁾, Simone Veil, à toutes ces femmes connues ou anonymes dans leur héroïsme et à qui nous devons le droit de vote.

Je voudrais saluer tout particulièrement Simone Veil, qui a toujours été à la pointe du combat pour les droits des femmes, qu'il s'agisse du droit de disposer de son corps⁽⁷⁾ ou des droits politiques. [...]

Comment expliquer que, deux cents ans après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui proclame que « les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », cinquante-deux ans après le préambule de la Constitution de 1946 qui proclame que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes », un tel décalage existe encore entre les droits abstraits reconnus aux femmes et la réalité concrète qui admet si peu d'entre elles dans les mandats politiques ? Un tel écart entre les proclamations solennelles et les droits concrets n'est-ce pas d'abord ce que l'on reproche à la politique ? Plus qu'un archaïsme insupportable, la mise à l'écart des femmes de la sphère politique, si elle devait durer et perdurer, serait un vice au cœur même de notre système de représentation politique.

Comment peut-on encore en être là aujourd'hui alors que, depuis l'ordonnance du 21 avril 1944, les femmes ont obtenu le droit de voter ? Elles l'ont obtenu du général de Gaulle⁽⁸⁾ qui évoque, dans ses Mémoires de guerre, ce vote comme une évidence. Elles l'ont obtenu du Conseil national de la

Résistance⁽⁹⁾, c'est-à-dire du parti communiste, du parti socialiste et du MRP⁽¹⁰⁾, issu des combats de la Résistance.

M. Robert Pandraud : Il y avait aussi des indépendants.⁽¹¹⁾

Mme la garde des Sceaux : Les femmes ont pris une large part à la Résistance et lui ont payé un lourd tribut.

M. François Vannson : C'est vrai !⁽¹¹⁾

Mme la garde des Sceaux : Ce droit de vote ne leur a pas été octroyé⁽¹²⁾, il leur a été reconnu. Il est venu comme une consécration du rôle qu'elles avaient joué, non seulement dans la Résistance, mais aussi au cours de la Première Guerre mondiale, comme une reconnaissance de tous les combats auxquels elles avaient pris part, avec le même courage et les mêmes risques que les hommes : la Première Guerre mondiale, la Commune de Paris⁽³⁾, la Révolution. Cinquante-quatre ans après la conquête du droit de vote, il est temps, enfin, que les femmes aient concrètement accès aux mandats et fonctions électives. Certains, inspirés sans doute par Montesquieu⁽¹³⁾, font plus confiance aux mœurs qu'à la loi pour changer un état de fait. Mais nous le voyons, le principe d'égalité existe depuis longtemps dans notre droit et la réalité, pourtant, n'a pas changé. Aujourd'hui, il appartient donc au constituant⁽¹⁴⁾ de parler et c'est précisément parce que les proclamations et les principes d'égalité sont restés lettre morte qu'il faut qu'il s'exprime. C'est pourquoi il faut se fixer l'objectif de la parité afin que s'accomplisse et se réalise pleinement l'idée d'égalité. [...]

Notes :

1. Il s'agit du président de l'Assemblée nationale (à l'époque Laurent Fabius).
2. Femme ou homme politique de la Révolution française. Condorcet était l'un des philosophes des Lumières.
3. Gouvernement révolutionnaire qui se mit en place à Paris en 1871. Il fut écrasé dans le sang par l'armée contrôlée par le gouvernement de la III^{ème} République. Désavouée à l'époque par la bourgeoisie, la Commune a été revendiquée depuis par la gauche et l'extrême gauche.
4. Femmes appartenant à un mouvement philosophique et social du XIX^{ème} siècle fondé par les disciples du philosophe et économiste Claude de Saint-Simon (1760-1825).
5. Militantes féministes du XIX^{ème} siècle.
6. Entrée au Panthéon en 2015.
7. C'est Simone Veil (née en 1927), alors ministre de la santé, qui fit voter la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse en 1975.
8. Le général de Gaulle était alors président du Gouvernement provisoire de la République française.
9. Organisme fondé durant la deuxième guerre mondiale pour unifier les mouvements de la Résistance en France. Il élaborait une charte qui inspira les mesures politiques prises après la Libération.
10. MRP : Mouvement Républicain Populaire ; parti politique de centre-droit fondé en 1944 et issu de la Résistance.
11. Intervention d'un député au cours du discours. L'usage est que ces interventions figurent sur les procès-verbaux des séances de l'Assemblée nationale.
12. Octroyer : accorder une faveur
13. Charles de Montesquieu (1689-1755) était un philosophe des Lumières.
14. Constituant : terme désignant l'ensemble de ceux qui font la constitution, en l'occurrence les députés et les sénateurs lorsqu'ils sont réunis en congrès.

Séquence 2 : FIGURES DU POETE

Pierre de RONSARD (1524-1585), *SONNETS POUR HELENE* (1578)

Ce sonnet s'adresse à une jeune femme de la cour, Hélène de Surgères, qui avait repoussé l'amour de Ronsard, alors vieillissant.

Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle,
Assise auprès du feu, dévidant et filant¹,
Direz chantant mes vers, en vous émerveillant :
« Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle. »

Lors vous n'aurez servante oyant² telle nouvelle,
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de « Ronsard » ne s'aille réveillant,
Bénissant votre nom, de louange immortelle.

Je serai sous la terre et fantôme sans os ;
Par les ombres myrteux³ je prendrai mon repos ;
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour, et votre fier⁴ dédain.
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain ;
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Notes : 1. *Dévidant et filant* : fabriquant des fils de laine. 2. *Oyant* : entendant (en entendant le nom de Ronsard, les servantes d'Hélène se réveillent). 3. *Ombres* est masculin. L'expression « ombres myrteux » fait référence à un bois de myrtes situés aux enfers. 4. *Fier* : cruel. Allusion au fait qu'Hélène a repoussé l'amour de Ronsard.

Charles BAUDELAIRE (1821-1867), *LES FLEURS DU MAL* (1861)

L'Albatros

Souvent, pour s'amuser, les hommes d'équipage
Prennent des albatros, vastes oiseaux des mers,
Qui suivent, indolents compagnons de voyage,
Le navire glissant sur les gouffres amers.

A peine les ont-ils déposés sur les planches,
Que ces rois de l'azur, maladroits et honteux,
Laissent piteusement leurs grandes ailes blanches
Comme des avirons traîner à côté d'eux.

Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule !
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid !
L'un agace son bec avec un brûle-gueule,
L'autre mime en boitant, l'infirme qui volait !

Le Poète est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher.

Notes : 1. *Indolents* : qui ne souffrent pas, qui volent sans effort. 2. *Gauche et veule* : maladroit et lâche. 3. *Brûle-gueule* : pipe. 4. *Nuées* : nuages. 5. *Huées* : cris de moquerie.

Arthur RIMBAUD (1854-1891), extrait d'ILLUMINATIONS (1886)

AUBE

J'ai embrassé l'aube d'été.

Rien ne bougeait encore au front des palais. L'eau était morte. Les camps d'ombre ne quittaient pas la route du bois. J'ai marché, réveillant les haleines vives et tièdes, et les pierreries regardèrent, et les ailes se levèrent sans bruit.

La première entreprise (1) fut, dans le sentier déjà empli de frais et blêmes éclats, une fleur qui me dit son nom.

Je ris au wasserfall (2) blond qui s'échevela à travers les sapins : à la cime argentée je reconnus la déesse.

Alors je levai un à un les voiles. Dans l'allée, en agitant les bras. Par la plaine, où je l'ai dénoncée au coq. A la grand'ville elle fuyait parmi les clochers et les dômes, et courant comme un mendiant sur les quais de marbre, je la chassais.

En haut de la route, près d'un bois de lauriers, je l'ai entourée avec ses voiles amassés, et j'ai senti un peu son immense corps. L'aube et l'enfant tombèrent au bas du bois.

Au réveil il était midi.

Notes : (1) *Entreprise* : courtisée. (2) *Wasserfall* : chute d'eau (terme allemand).

Victor HUGO (1802-1885) : « Fable ou histoire » LES CHÂTIMENTS (1853)

Un jour, maigre et sentant un royal appétit,
Un singe d'une peau de tigre se vêtit.
Le tigre avait été méchant ; lui, fut atroce.
Il avait endossé le droit d'être féroce.
Il se mit à grincer des dents, criant : Je suis
Le vainqueur des halliers, le roi sombre des nuits !
Il s'embusqua, brigand des bois, dans les épines
Il entassa l'horreur, le meurtre, les rapines,
Egorgea les passants, détruisa la forêt,
Fit tout ce qu'avait fait la peau qui le couvrait.
Il vivait dans un antre, entouré de carnage.
Chacun, voyant la peau, croyait au personnage.
Il s'écriait, poussant d'affreux rugissements :
Regardez, ma caverne est pleine d'ossements ;
Devant moi tout recule et frémit, tout émigre,
Tout tremble ; admirez-moi, voyez, je suis un tigre !
Les bêtes l'admiraient, et fuyaient à grands pas.
Un belluaire vint, le saisit dans ses bras,
Déchira cette peau comme on déchire un linge,
Mit à nu ce vainqueur, et dit : Tu n'es qu'un singe !

Jersey, le 6 novembre 1852.

Victor HUGO (1802-1885) : « LUX » (vers 225-248), *LES CHÂTIMENTS* (1853)

En 1851, Louis-Napoléon Bonaparte renverse la seconde République par un coup d'Etat ; un an après, il se fait proclamer empereur sous le nom de Napoléon III. Le recueil de poèmes intitulé Les Châtiments a été écrit par Victor Hugo, alors exilé à Jersey, pour dénoncer le coup d'Etat et lutter contre le nouveau régime. « Lux » (le mot signifie « lumière en latin) est le dernier texte de ce recueil. Hugo y prophétise la fin de la tyrannie. Les vers qui suivent constituent la fin de ce long poème.

Les tyrans s'éteindront comme des météores.
Et, comme s'il naissait de la nuit deux aurores
Dans le même ciel bleu,
Nous vous verrons sortir de ce gouffre où nous sommes,
Mêlant vos deux rayons, fraternité des hommes,
Paternité de Dieu¹ !

Oui, je vous le déclare, oui, je vous le répète,
Car le clairon redit ce que dit la trompette²,
Tout sera paix et jour !
Liberté ! plus de serf et plus de prolétaire³ !
Ô sourire d'en haut ! ô du ciel pour la terre
Majestueux amour !

L'arbre saint du Progrès, autrefois chimérique⁴,
Croîtra, couvrant l'Europe et couvrant l'Amérique,
Sur le passé détruit,
Et, laissant l'éther⁵ pur luire à travers ses branches,
Le jour, apparaîtra plein de colombes blanches,
Plein d'étoiles, la nuit⁶.

Et nous⁷ qui serons morts, morts dans l'exil peut-être,
Martyrs saignants, pendant que les hommes, sans maître,
Vivront, plus fiers, plus beaux,
Sous ce grand arbre, amour des cieux qu'il avoisine,
Nous nous réveillerons pour baiser sa racine
Au fond de nos tombeaux !

Jersey, du 16 au 20 décembre 1853.

Note : 1. L'amour paternel de Dieu pour les Hommes, et l'amour fraternel des Hommes pour leurs semblables, sont représentés comme deux rayons de lumière qui éclaireront le ciel. 2. Dans l'Ancien Testament, les trompettes annoncent les grands événements et accompagnent les interventions divines. Le clairon fait référence à Victor Hugo lui-même. 3. *Serf* : esclave. *Prolétaire* : citoyen pauvre, ne possédant rien. . 4. *Chimérique* : utopique. 5. *Ether* : le ciel. 6. Le progrès de l'humanité est symbolisé par un arbre qui poussera sur les ruines du passé et couvrira le monde, tout en laissant voir le ciel à travers ses branches. 7. *Nous* : Hugo parle au nom des républicains qui, comme lui, ont voulu défendre la République et ont été emprisonnés ou exilés par le nouveau régime.

SEQUENCE 3 : MOLIERE (1622-1673), *LE MALADE IMAGINAIRE* (1673)

Texte 1 : acte I, scène 1

ARGAN, seul dans sa chambre assis, une table devant lui, compte des parties d'apothicaire avec des jetons; il fait parlant à lui-même les dialogues suivants.

-Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Trois et deux font cinq. "Plus, du vingt-quatrième, un petit clystère insinuatif, préparatif, et rémollient, pour amollir, humecter, et rafraîchir les entrailles de Monsieur. Ce qui me plaît, de Monsieur Fleurant mon apothicaire, c'est que ses parties sont toujours fort civiles. "Les entrailles de Monsieur, trente sols". Oui, mais, Monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable, et ne pas écorcher les malades. Trente sols un lavement, je suis votre serviteur, je vous l'ai déjà dit. Vous ne me les avez mis dans les autres parties qu'à vingt sols, et vingt sols en langage d'apothicaire, c'est-à-dire dix sols; les voilà, dix sols. "Plus dudit jour, un bon clystère détersif, composé avec catholicon double, rhubarbe, miel rosat, et autres, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver, et nettoyer le bas-ventre de Monsieur, trente sols;" avec votre permission, dix sols. "Plus dudit jour le soir un julep hépatique, soporatif, et somnifère, composé pour faire dormir Monsieur, trente-cinq sols;" je ne me plains pas de celui-là, car il me fit bien dormir. Dix, quinze, seize et dix-sept sols, six deniers. "Plus du vingt-cinquième, une bonne médecine purgative et corroborative, composée de casse récente avec séné levantin, et autres, suivant l'ordonnance de Monsieur Purgon, pour expulser et évacuer la bile de Monsieur, quatre livres." Ah! Monsieur Fleurant, c'est se moquer, il faut vivre avec les malades. Monsieur Purgon ne vous a pas ordonné de mettre quatre francs. Mettez, mettez trois livres, s'il vous plaît. Vingt et trente sols. "Plus dudit jour, une potion anodine, et astringente, pour faire reposer Monsieur, trente sols." Bon, dix et quinze sols. "Plus du vingt-sixième, un clystère carminatif, pour chasser les vents de Monsieur, trente sols." Dix Sols, Monsieur Fleurant. "Plus, le clystère de Monsieur réitéré le soir, comme dessus, trente sols." Monsieur Fleurant, dix sols. "Plus du vingt-septième, une bonne médecine composée pour hâter d'aller, et chasser dehors les mauvaises humeurs de Monsieur, trois livres." Bon vingt, et trente sols; je suis bien aise que vous soyez raisonnable. "Plus du vingt-huitième, une prise de petit-lait clarifié, et dulcoré, pour adoucir, lénifier, tempérer, et rafraîchir le sang de Monsieur, vingt sols." Bon, dix sols. "Plus une potion cordiale et préservative, composée avec douze grains de bézoard, sirops de limon et grenade, et autres, suivant l'ordonnance, cinq livres." Ah! Monsieur Fleurant, tout doux, s'il vous plaît, si vous en usez comme cela, on ne voudra plus être malade, contentez-vous de quatre francs; vingt et quarante sols. Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt. Soixante et trois livres quatre sols six deniers. Si bien donc, que de ce mois j'ai pris une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit médecines; et un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze lavements; et l'autre mois il y avait douze médecines, et vingt lavements. Je ne m'étonne pas, si je ne me porte pas si bien ce mois-ci, que l'autre. Je le dirai à Monsieur Purgon, afin qu'il mette ordre à cela. Allons, qu'on m'ôte tout ceci, il n'y a personne; j'ai beau dire, on me laisse toujours seul; il n'y a pas moyen de les arrêter ici. (Il sonne une sonnette pour faire venir ses gens.) Ils n'entendent point, et ma sonnette ne fait pas assez de bruit. Drelin, drelin, drelin, point d'affaire. Drelin, drelin, Drelin, ils sont sourds. Toinette. Drelin, drelin, drelin. Tout comme si je ne sonnais point. Chienne, coquine, drelin, drelin, drelin; j'enrage. (Il ne sonne plus, mais il crie.) Drelin, drelin, drelin. Carogne, à tous les diables. Est-il possible qu'on laisse comme cela un pauvre malade tout seul! Drelin, drelin, drelin; voilà qui est pitoyable! Drelin, drelin, drelin. Ah! mon Dieu, ils me laisseront ici mourir. Drelin, drelin, drelin.

Texte 2 : extrait de la scène 5 de l'acte II

MONSIEUR DIAFOIRUS.- Monsieur, ce n'est pas parce que je suis son père, mais je puis dire que j'ai sujet d'être content de lui, et que tous ceux qui le voient, en parlent comme d'un garçon qui n'a point de méchanceté. Il n'a jamais eu l'imagination bien vive, ni ce feu d'esprit qu'on remarque dans quelques-uns, mais c'est par là que j'ai toujours bien auguré de sa judiciaire, qualité requise pour l'exercice de notre art. Lorsqu'il était petit, il n'a jamais été, ce qu'on appelle mièvre, et éveillé. On le voyait toujours doux, paisible, et taciturne, ne disant jamais mot, et ne jouant jamais à tous ces petits jeux, que l'on nomme enfantins. On eut toutes les peines du monde à lui apprendre à lire, et il avait neuf ans, qu'il ne connaissait pas encore ses lettres. "Bon, disais-je en moi-même; les arbres tardifs, sont ceux qui portent les meilleurs fruits. On grave sur le marbre bien plus malaisément que sur le sable; mais les choses y sont conservées bien plus longtemps, et cette lenteur à comprendre, cette pesanteur d'imagination, est la marque d'un bon jugement à venir." Lorsque je l'envoyai au collège il trouva de la peine; mais il se raidissait contre les difficultés, et ses régents se louaient toujours à moi de son assiduité, et de son travail. Enfin, à force de battre le fer, il en est venu glorieusement à avoir ses licences; et je puis dire sans vanité, que depuis deux ans qu'il est sur les bancs, il n'y a point de candidat qui ait fait plus de bruit que lui dans toutes les disputes de notre École. Il s'y est rendu redoutable, et il ne s'y passe point d'acte où il n'aille argumenter à outrance pour la proposition contraire. Il est ferme dans la dispute, fort comme un Turc sur ses principes; ne démord jamais de son opinion, et poursuit un raisonnement jusque dans les derniers recoins de la logique. Mais sur toute chose, ce qui me plaît en lui, et en quoi il suit mon exemple, c'est qu'il s'attache aveuglément aux opinions de nos anciens, et que jamais il n'a voulu comprendre, ni écouter les raisons, et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine.

Texte 3 : extrait de la scène 3 de l'acte III

ARGAN.- C'est que vous avez, mon frère, une dent de lait contre lui. Mais enfin, venons au fait. Que faire donc, quand on est malade?

BÉRALDE.- Rien, mon frère.

ARGAN.- Rien?

BÉRALDE.- Rien. Il ne faut que demeurer en repos. La nature d'elle-même, quand nous la laissons faire, se tire doucement du désordre où elle est tombée. C'est notre inquiétude, c'est notre impatience qui gâte tout, et presque tous les hommes meurent de leurs remèdes, et non pas de leurs maladies.

ARGAN.- Mais il faut demeurer d'accord, mon frère, qu'on peut aider cette nature par de certaines choses.

BÉRALDE.- Mon Dieu, mon frère, ce sont pures idées, dont nous aimons à nous repaître; et de tout temps il s'est glissé parmi les hommes de belles imaginations que nous venons à croire, parce qu'elles nous flattent, et qu'il serait à souhaiter qu'elles fussent véritables. Lorsqu'un médecin vous parle d'aider, de secourir, de soulager la nature, de lui ôter ce qui lui nuit, et lui donner ce qui lui manque, de la rétablir, et de la remettre dans une pleine facilité de ses fonctions: lorsqu'il vous parle de rectifier le sang, de tempérer les entrailles, et le cerveau, de dégonfler la rate, de raccommoder la poitrine, de réparer le foie, de fortifier le cœur, de rétablir et conserver la chaleur naturelle, et d'avoir des secrets pour étendre la vie à de longues années; il vous dit justement le roman de la médecine. Mais quand vous en venez à la vérité, et à l'expérience, vous ne trouvez rien de tout cela, et il en est comme de ces beaux songes, qui ne vous laissent au réveil que le déplaisir de les avoir crus.

ARGAN.- C'est-à-dire, que toute la science du monde est renfermée dans votre tête, et vous voulez en savoir plus que tous les grands médecins de notre siècle.

BÉRALDE.- Dans les discours, et dans les choses, ce sont deux sortes de personnes, que vos grands médecins. Entendez-les parler, les plus habiles gens du monde; voyez-les faire, les plus ignorants de tous les hommes.

ARGAN.- Hoy. Vous êtes un grand docteur, à ce que je vois, et je voudrais bien qu'il y eût ici quelqu'un de ces messieurs pour rembarquer vos raisonnements, et rabaisser votre caquet.

BÉRALDE.- Moi, mon frère, je ne prends point à tâche de combattre la médecine, et chacun à ses périls et fortune, peut croire tout ce qu'il lui plaît. Ce que j'en dis n'est qu'entre nous, et j'aurais souhaité de pouvoir un peu vous tirer de l'erreur où vous êtes; et pour vous divertir vous mener voir sur ce chapitre quelqueune des comédies de Molière.

ARGAN.- C'est un bon impertinent que votre Molière avec ses comédies, et je le trouve bien plaisant d'aller jouer d'honnêtes gens comme les médecins.

BÉRALDE.- Ce ne sont point les médecins qu'il joue, mais le ridicule de la médecine.

ARGAN.- C'est bien à lui à faire de se mêler de contrôler la médecine; voilà un bon nigaud, un bon impertinent, de se moquer des consultations et des ordonnances, de s'attaquer au corps des médecins, et d'aller mettre sur son théâtre des personnes vénérables comme ces Messieurs-là.

BÉRALDE.- Que voulez-vous qu'il y mette, que les diverses professions des hommes? On y met bien tous les jours les princes et les rois, qui sont d'aussi bonne maison que les médecins.

ARGAN.- Par la mort non de diable, si j'étais que des médecins je me vengerais de son impertinence, et quand il sera malade, je le laisserais mourir sans secours. Il aurait beau faire et beau dire, je ne lui ordonnerais pas la moindre petite saignée, le moindre petit lavement; et je lui dirais: "crève, crève, cela t'apprendra une autre fois à te jouer à la Faculté".

Texte 4 : extrait de la scène 10 de l'acte III

TOINETTE.- Je suis médecin passager, qui vais de ville en ville, de province en province, de royaume en royaume, pour chercher d'illustres matières à ma capacité, pour trouver des malades dignes de m'occuper, capables d'exercer les grands, et beaux secrets que j'ai trouvés dans la médecine. Je dédaigne de m'amuser à ce menu fatras de maladies ordinaires, à ces bagatelles de rhumatismes et de fluxions, à ces fiévrottes, à ces vapeurs, et à ces migraines. Je veux des maladies d'importance, de bonnes fièvres continues, avec des transports au cerveau, de bonnes fièvres pourprées, de bonnes pestes, de bonnes hydropisies formées, de bonnes pleurésies, avec des inflammations de poitrine, c'est là que je me plais, c'est là que je triomphe; et je voudrais, Monsieur, que vous eussiez toutes les maladies que je viens de dire, que vous fussiez abandonné de tous les médecins, désespéré, à l'agonie, pour vous montrer l'excellence de mes remèdes, et l'envie que j'aurais de vous rendre service.

ARGAN.- Je vous suis obligé, Monsieur, des bontés que vous avez pour moi.

TOINETTE.- Donnez-moi votre poulx. Allons donc, que l'on batte comme il faut. Ahy, je vous ferai bien aller comme vous devez. Hoy, ce poulx-là fait l'impertinent; je vois bien que vous ne me connaissez pas encore. Qui est votre médecin ?

ARGAN.- Monsieur Purgon.

TOINETTE.- Cet homme-là n'est point écrit sur mes tablettes entre les grands médecins. De quoi, dit-il, que vous êtes malade ?

ARGAN.- Il dit que c'est du foie, et d'autres disent que c'est de la rate.

TOINETTE.- Ce sont tous des ignorants, c'est du poumon que vous êtes malade.

ARGAN.- Du poumon ?

TOINETTE.- Oui. Que sentez-vous ?

ARGAN.- Je sens de temps en temps des douleurs de tête.

TOINETTE.- Justement, le poumon.

ARGAN.- Il me semble parfois que j'ai un voile devant les yeux.

TOINETTE.- Le poumon.

ARGAN.- J'ai quelquefois des maux de cœur.

TOINETTE.- Le poumon.

ARGAN.- Je sens parfois des lassitudes par tous les membres.

TOINETTE.- Le poumon.

ARGAN.- Et quelquefois il me prend des douleurs dans le ventre, comme si c'était des coliques.

TOINETTE.- Le poumon. Vous avez appétit à ce que vous mangez ?

ARGAN.- Oui, Monsieur.

TOINETTE.- Le poumon. Vous aimez à boire un peu de vin ?

ARGAN.- Oui, Monsieur.

TOINETTE.- Le poumon. Il vous prend un petit sommeil après le repas, et vous êtes bien aise de dormir ?

ARGAN.- Oui, Monsieur.

TOINETTE.- Le poumon, le poumon, vous dis-je. Que vous ordonne votre médecin pour votre nourriture ?

ARGAN.- Il m'ordonne du potage.

TOINETTE.- Ignorant.

ARGAN.- De la volaille.

TOINETTE.- Ignorant.

ARGAN.- Du veau.

TOINETTE.- Ignorant.

ARGAN.- Des bouillons.

TOINETTE.- Ignorant.

ARGAN.- Des œufs frais.

TOINETTE.- Ignorant.

ARGAN.- Et le soir de petits pruneaux pour lâcher le ventre.

TOINETTE.- Ignorant.

ARGAN.- Et surtout de boire mon vin fort trempé.

TOINETTE.- *Ignorantus, ignoranta, ignorantum*. Il faut boire votre vin pur; et pour épaissir votre sang qui est trop subtil, il faut manger de bon gros bœuf, de bon gros porc, de bon fromage de Hollande, du gruau et du riz, et des marrons et des oublies, pour coller et conglutiner. Votre médecin est une bête. Je veux vous en envoyer un de ma main, et je viendrai vous voir de temps en temps, tandis que je serai en cette ville.

ARGAN.- Vous m'obligez beaucoup.

TOINETTE.- Que diantre faites-vous de ce bras-là?

ARGAN.- Comment ?

TOINETTE.- Voilà un bras que je me ferais couper tout à l'heure, si j'étais que de vous.

ARGAN.- Et pourquoi ?

TOINETTE.- Ne voyez-vous pas qu'il tire à soi toute la nourriture, et qu'il empêche ce côté-là de profiter ?

ARGAN.- Oui, mais j'ai besoin de mon bras.

TOINETTE.- Vous avez là aussi un œil droit que je me ferais crever, si j'étais en votre place.

ARGAN.- Crever un œil ?

TOINETTE.- Ne voyez-vous pas qu'il incommode l'autre, et lui dérobe sa nourriture? Croyez-moi, faites-vous-le crever au plus tôt, vous en verrez plus clair de l'œil gauche.

ARGAN.- Cela n'est pas pressé.

TOINETTE.- Adieu. Je suis fâché de vous quitter si tôt, mais il faut que je me trouve à une grande consultation qui se doit faire, pour un homme qui mourut hier.

ARGAN.- Pour un homme qui mourut hier ?

TOINETTE.- Oui, pour aviser, et voir ce qu'il aurait fallu lui faire pour le guérir. Jusqu'au revoir.

Séquence 4: *BEL-AMI* (1885) de Guy de MAUPASSANT (1850-1893)

TEXTE 1 (extrait du chapitre 1 de la première partie) :

Quand la caissière lui eut rendu la monnaie de sa pièce de cent sous, Georges Duroy sortit du restaurant.

Comme il portait beau, par nature et par pose d'ancien sous-officier, il cambra sa taille, frisa sa moustache d'un geste militaire et familial, et jeta sur les dîneurs attardés un regard rapide et circulaire, un de ces regards de joli garçon qui s'étendent comme des coups d'épervier.

Les femmes avaient levé la tête vers lui, trois petites ouvrières, une maîtresse de musique entre deux âges, mal peignée, négligée, coiffée d'un chapeau toujours poussiéreux et vêtue toujours d'une robe de travers, et deux bourgeoises avec leurs maris, habituées de cette gargote à prix fixe.

Lorsqu'il fut sur le trottoir, il demeura un instant immobile, se demandant ce qu'il allait faire. On était au 28 juin, et il lui restait en poche trois francs quarante pour finir le mois. Cela représentait deux dîners sans déjeuners, ou deux déjeuners sans dîners, au choix. Il réfléchit que les repas du matin étant de vingt-deux sous, au lieu de trente que coûtaient ceux du soir, il lui resterait, en se contentant des déjeuners, un franc vingt centimes de boni, ce qui représentait encore deux collations au pain et au saucisson, plus deux bocks sur le boulevard. C'était là sa grande dépense et son grand plaisir des nuits, et il se mit à descendre la rue Notre-Dame-de-Lorette.

Il marchait ainsi qu'au temps où il portait l'uniforme des hussards, la poitrine bombée, les jambes un peu entr'ouvertes comme s'il venait de descendre de cheval ; et il avançait brutalement dans la rue pleine de monde, heurtant les épaules, poussant les gens pour ne point se déranger de sa route. Il inclinait légèrement sur l'oreille son chapeau à haute forme assez défraîchi, et battait le pavé de son talon. Il avait l'air de toujours défier quelqu'un, les passants, les maisons, la ville entière, par chic de beau soldat tombé dans le civil.

Quoique habillé d'un complet de soixante francs, il gardait une certaine élégance tapageuse, un peu commune, réelle cependant. Grand, bien fait, blond, d'un blond châtain vaguement roussi, avec une moustache retroussée, qui semblait mousser sur sa lèvre, des yeux bleus, clairs, troués d'une pupille toute petite, des cheveux frisés naturellement, séparés par une raie au milieu du crâne, il ressemblait bien au mauvais sujet des romans populaires.

TEXTE 2 (extrait du chapitre 6 de la première partie) :

Paris était presque désert cette nuit-là, une nuit froide, une de ces nuits qu'on dirait plus vastes que les autres, où les étoiles sont plus hautes, où l'air semble apporter dans ses souffles glacés quelque chose venu de plus loin que les astres.

Les deux hommes ne parlèrent point dans les premiers moments. Puis Duroy, pour dire quelque chose, prononça :

« Ce M. Laroche-Mathieu a l'air fort intelligent et fort instruit. »

Le vieux poète murmura : « Vous trouvez ? »

Le jeune homme, surpris, hésitait : « Mais oui ; il passe d'ailleurs pour un des hommes les plus capables de la Chambre.

- C'est possible. Dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois. Tous ces gens-là, voyez-vous, sont des médiocres, parce qu'ils ont l'esprit entre deux murs, - l'argent et la politique. - Ce

sont des cuistres, mon cher, avec qui il est impossible de parler de rien, de rien de ce que nous aimons. Leur intelligence est à fond de vase, ou plutôt à fond de dépotoir, comme la Seine à Asnières.

Ah ! c'est qu'il est difficile de trouver un homme qui ait de l'espace dans la pensée, qui vous donne la sensation de ces grandes haleines du large qu'on respire sur les côtes de la mer. J'en ai connu quelques-uns, ils sont morts. »

Norbert de Varenne parlait d'une voix claire, mais retenue, qui aurait sonné dans le silence de la nuit s'il l'avait laissée s'échapper. Il semblait surexcité et triste, d'une de ces tristesses qui tombent parfois sur les âmes et les rendent vibrantes comme la terre sous la gelée.

Il reprit : « Qu'importe, d'ailleurs, un peu plus ou un peu moins de génie, puisque tout doit finir ! »

Et il se tut. Duroy, qui se sentait le cœur gai, ce soir-là, dit, en souriant : « Vous avez du noir, aujourd'hui, cher maître. »

Le poète répondit : « J'en ai toujours, mon enfant, et vous en aurez autant que moi dans quelques années. La vie est une côte. Tant qu'on monte, on regarde le sommet, et on se sent heureux ; mais, lorsqu'on arrive en haut, on aperçoit tout d'un coup la descente, et la fin qui est la mort. Ça va lentement quand on monte, mais ça va vite quand on descend. A votre âge, on est joyeux. On espère tant de choses, qui n'arrivent jamais d'ailleurs. Au mien, on n'attend plus rien... que la mort. »

Duroy se mit à rire : « Bigre, vous me donnez froid dans le dos. »

Norbert de Varenne reprit : « Non, vous ne me comprenez pas aujourd'hui, mais vous vous rappellerez plus tard ce que je vous dis en ce moment.

Il arrive un jour, voyez-vous, et il arrive de bonne heure pour beaucoup, où c'est fini de rire, comme on dit, parce que derrière tout ce qu'on regarde, c'est la mort qu'on aperçoit.

Oh ! vous ne comprenez même pas ce mot-là, vous, la mort. A votre âge, ça ne signifie rien. Au mien, il est terrible.

Oui, on le comprend tout d'un coup, on ne sait pas pourquoi ni à propos de quoi, et alors tout change d'aspect, dans la vie. Moi, depuis quinze ans, je la sens qui me travaille comme si je portais en moi une bête rongeuse. Je l'ai sentie peu à peu, mois par mois, heure par heure, me dégrader ainsi qu'une maison qui s'écroule. Elle m'a défiguré si complètement que je ne me reconnais pas. Je n'ai plus rien de moi, de moi l'homme radieux, frais et fort que j'étais à trente ans. Je l'ai vue teindre en blanc mes cheveux noirs, et avec quelle lenteur savante et méchante ! Elle m'a pris ma peau ferme, mes muscles, mes dents, tout mon corps de jadis, ne me laissant qu'une âme désespérée qu'elle enlèvera bientôt aussi.

Oui, elle m'a émietté, la gueuse, elle a accompli doucement et terriblement la longue destruction de mon être, seconde par seconde. Et maintenant je me sens mourir en tout ce que je fais. Chaque pas m'approche d'elle, chaque mouvement, chaque souffle hâte son odieuse besogne. Respirer, dormir, boire, manger, travailler, rêver, tout ce que nous faisons, c'est mourir. Vivre enfin, c'est mourir !

Oh ! vous saurez cela ! Si vous réfléchissiez seulement un quart d'heure, vous la verriez.

Qu'attendez-vous ? De l'amour ? Encore quelques baisers, et vous serez impuissant.

Et puis, après ? De l'argent ? Pour quoi faire ? Pour payer des femmes ? Joli bonheur ? Pour manger beaucoup, devenir obèse et crier des nuits entières sous les morsures de la goutte ?

Et puis encore ? De la gloire ? A quoi cela sert-il quand on ne peut plus la cueillir sous forme d'amour ?

Et puis, après ? Toujours la mort pour finir.

TEXTE 3 (extrait du chapitre 2 de la seconde partie) :

Mais elle reprit aussitôt :

"Tu ne sais pas, nous avons à travailler, ce soir, avant de nous coucher. Je n'ai pas eu le temps de te parler de ça avant le dîner, parce que Vaudrec est arrivé tout de suite. On m'a apporté des nouvelles graves, tantôt, des nouvelles du Maroc. C'est Laroche-Mathieu le député, le futur ministre, qui me les a données. Il faut que nous fassions un grand article, un article à sensation. J'ai des faits et des chiffres. Nous allons nous mettre à la besogne immédiatement. Tiens, prends la lampe."

Il la prit et ils passèrent dans le cabinet de travail.

Les mêmes livres s'alignaient dans la bibliothèque qui portait maintenant sur son faite les trois vases achetés au golfe Juan par Forestier, la veille de son dernier jour. Sous la table, la chancelière du mort attendait les pieds de Du Roy, qui s'empara, après s'être assis, du porte-plume d'ivoire, un peu mâché au bout par la dent de l'autre.

Madeleine s'appuya à la cheminée, et ayant allumé une cigarette, elle raconta ses nouvelles, puis exposa ses idées, et le plan de l'article qu'elle rêvait.

Il l'écoutait avec attention, tout en griffonnant des notes, et quand il eut fini il souleva des objections, reprit la question, l'agrandit, développa à son tour non plus un plan d'article, mais un plan de campagne contre le ministère actuel. Cette attaque serait le début. Sa femme avait cessé de fumer, tant son intérêt s'éveillait, tant elle voyait large et loin en suivant la pensée de Georges.

Elle murmurait de temps en temps :

"Oui... oui... C'est très bon... C'est excellent... C'est très fort..."

Et quand il eut achevé, à son tour, de parler :

"Maintenant écrivons", dit-elle.

Mais il avait toujours le début difficile et il cherchait ses mots avec peine. Alors elle vint doucement se pencher sur son épaule et elle se mit à lui souffler ses phrases tout bas, dans l'oreille.

De temps en temps elle hésitait et demandait :

"Est-ce bien ça que tu veux dire ? "

Il répondait :

"Oui, parfaitement."

Elle avait des traits piquants, des traits venimeux de femme pour blesser le chef du Conseil, et elle mêlait des railleries sur son visage à celles sur sa politique, d'une façon drôle qui faisait rire et saisissait en même temps par la justesse de l'observation.

Du Roy, parfois, ajoutait quelques lignes qui rendaient plus profonde et plus puissante la portée d'une attaque. Il savait, en outre, l'art des sous-entendus perfides, qu'il avait appris en aiguisant des échos, et quand un fait donné pour certain par Madeleine lui paraissait douteux ou compromettant, il excellait à le faire deviner et à l'imposer à l'esprit avec plus de force que s'il l'eût affirmé.

Quand leur article fut terminé, Georges le relut tout haut, en le déclamant. Ils le jugèrent admirable d'un commun accord et ils se souriaient, enchantés et surpris, comme s'ils venaient de se révéler l'un à l'autre. Ils se regardaient au fond des yeux, émus d'admiration et d'attendrissement, et ils s'embrassèrent avec élan, avec une ardeur d'amour communiquée de leurs esprits à leurs corps. Du Roy reprit la lampe : "Et maintenant, dodo", dit-il avec un regard allumé.

Elle répondit :

"Passez, mon maître, puisque vous éclairez la route."

TEXTE 4 (extrait du chapitre 10 de la seconde partie, fin du roman) :

Lorsque l'office fut terminé, il se redressa, et donnant le bras à sa femme, il passa dans la sacristie. Alors commença l'interminable défilé des assistants. Georges, affolé de joie, se croyait un roi qu'un peuple venait acclamer. Il serrait des mains, balbutiait des mots qui ne signifiaient rien, saluait, répondait aux compliments: "Vous êtes bien aimable."

Soudain il aperçut Mme de Marelle; et le souvenir de tous les baisers qu'il lui avait donnés, qu'elle lui avait rendus, le souvenir de toutes leurs caresses, de ses gentilleses, du son de sa voix, du goût de ses lèvres, lui fit passer dans le sang le désir brusque de la reprendre. Elle était jolie, élégante, avec son air gamin et ses yeux vifs. Georges pensait: "Quelle charmante maîtresse, tout de même."

Elle s'approcha un peu timide, un peu inquiète, et lui tendit la main. Il la reçut dans la sienne et la garda. Alors il sentit l'appel discret de ses doigts de femme, la douce pression qui pardonne et reprend. Et lui-même il la serrait, cette petite main, comme pour dire: "Je t'aime toujours, je suis à toi!"

Leurs yeux se rencontrèrent, souriants, brillants, pleins d'amour. Elle murmura de sa voix gracieuse: "A bientôt, monsieur."

Il répondit gaiement: "A bientôt, madame."

Et elle s'éloigna.

D'autres personnes se poussaient. La foule coulait devant lui comme un fleuve. Enfin elle s'éclaircit. Les derniers assistants partirent. Georges reprit le bras de Suzanne pour retraverser l'église.

Elle était pleine de monde, car chacun avait regagné sa place, afin de les voir passer ensemble. Il allait lentement, d'un pas calme, la tête haute, les yeux fixés sur la grande baie ensoleillée de la porte. Il sentait sur sa peau courir de longs frissons, ces frissons froids que donnent les immenses bonheurs. Il ne voyait personne. Il ne pensait qu'à lui.

Lorsqu'il parvint sur le seuil, il aperçut la foule amassée, une foule noire, bruissante, venue là pour lui, pour lui Georges Du Roy. Le peuple de Paris le contemplait et l'enviait.

Puis, relevant les yeux, il découvrit là-bas, derrière la place de la Concorde, la Chambre des députés. Et il lui sembla qu'il allait faire un bond du portique de la Madeleine au portique du Palais-Bourbon.

Il descendit avec lenteur les marches du haut perron entre deux haies de spectateurs. Mais il ne les voyait point; sa pensée maintenant revenait en arrière, et devant ses yeux éblouis par l'éclatant soleil flottait l'image de Mme de Marelle rajustant en face de la glace les petits cheveux frisés de ses tempes, toujours défaits au sortir du lit.